

Comment m'inscrire à l'Espace Jeunes ?

1. **L'adhésion** (valable 1 an du 1er septembre au 31 août) :
 - pour les habitants de la communauté d'agglomération **Grand Cognac** : 12€, 13€, 15€ ou 18€ en fonction du quotient familial (sur présentation d'un justificatif).
 - pour les habitants **hors** communauté d'agglomération **Grand Cognac** : 30€.

>règlement par espèce ou chèque à l'ordre de "Espace Jeunes"

2. **Le règlement intérieur** : à lire, accepter et signer par l'adhérent et les responsables légaux (à rendre avec le dossier).
3. **La fiche d'inscription** : à compléter et signer par les responsables légaux (recto-verso).
4. **Le document à fournir** : une attestation de responsabilité civile (fourni par votre assurance).

IMPORTANT : pour obtenir votre quotient familial, rendez-vous sur le site Caf.fr rubrique "mon compte" ou sur les bornes en libre-service mises à votre disposition dans les accueils de votre Caf, muni de votre numéro allocataire CAF (possibilité de le faire depuis les PC de l'Espace Jeunes). Sans justificatif, l'adhésion des habitants de l'agglomération Grand Cognac sera de 18€.

Grille tarifaire des adhésions "Agglo" en fonction du quotient familial

QF compris entre 0€ et 610€	12 €
QF compris entre 610€ et 901€	13 €
QF compris entre 901€ et 1101€	15 €
QF supérieur à 1101€ et QF indéterminé	18 €